



Ottawa, Canada

Le nouveau programme énergétique, point saillant du budget	1
Création d'une commission bilatérale canado-gabonaise	3
Accord Canada-France sur la communication audiovisuelle	3
Création d'un prix de l'ORT	4
Le baccalauréat international offert au Canada dans une école publique ..	4
Décès d'un ancien ministre	4
Rapport sur les acides gras	4
La technologie dans les Amériques ...	5
Remise du prix de l'affaire "personne" à cinq Canadiennes	5
Un vaccin alléchant	6
Symbole social de Pétro-Canada	6
Derniers timbres de la série consacrée aux Inuit	6
Allocation-logement au Québec	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le nouveau programme énergétique, point saillant du budget

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen a déposé, le 28 octobre à la Chambre des communes, un budget conçu pour orienter "l'économie dans de nouvelles voies, des voies qui assureront la sécurité tant énergétique qu'économique des Canadiens pendant les années à venir".

"Le Canada est un importateur net d'énergie et s'appuie sur une position de force, mais il a un point faible: il dépend du pétrole importé... Le gouvernement fédéral se sent obligé de mettre de l'ordre dans le domaine de l'énergie au Canada", a déclaré M. MacEachen dans son exposé budgétaire.

Le Ministre a poursuivi en disant que la solution aux problèmes de la diminution de la productivité et de la hausse de l'inflation ne se limitait pas à la gestion de la demande. "Comme il n'existe pas de solution rapide, nous devons être patients et concevoir des plans à moyen terme. Comme il n'existe pas non plus de solution unique, nous devons combiner les politiques structurelle, industrielle et régionale avec des politiques fiscales et monétaires convenablement orientées".

La stratégie économique

La stratégie du budget allie aux restrictions nécessaires les mesures essentielles pour contribuer à accroître les capacités de production. En voici les principaux éléments:

- les dépenses publiques ne s'accroîtront pas plus vite que l'économie;
- le déficit budgétaire sera réduit progressivement au cours des trois prochaines années, dans une mesure modérée l'an prochain à cause de la lenteur prévue de la reprise économique, puis de façon plus marquée quand le redressement se confirmera;
- il convient d'éviter dans la mesure du possible d'augmenter les impôts des particuliers et des sociétés;
- il faut appuyer une politique monétaire ne favorisant pas l'inflation;
- d'importantes dépenses nouvelles sont



M. Allan MacEachen

prévues pour l'énergie, le développement économique, l'adaptation de l'industrie et le recyclage de la main-d'oeuvre;

- on doit accroître l'aide au monde en voie de développement;
- il faut maintenir l'aide sociale et économique aux plus défavorisés;
- il importe de renforcer le jeu de la concurrence et de réduire le poids de la réglementation publique;
- il faut adopter une politique énergétique qui continue de protéger les Canadiens contre les conséquences brutales des hausses des prix du pétrole de l'OPEP, qui favorise l'utilisation la plus économique possible de l'énergie et le remplacement du pétrole, et qui stimule la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie.

Résorber l'inflation

"Voici les principaux éléments de la stratégie. Ils visent à résorber progressivement l'inflation, à relancer l'investissement et la productivité ainsi qu'à rétablir, à terme, une société caractérisée par le plein-emploi, une forte croissance et une absence d'inflation", a déclaré M. MacEachen.

C'était ce jour...

Le 12 novembre 1962, le Bureau international des expositions acceptait la demande du Canada de tenir, en 1967, une exposition mondiale à Montréal.

Les restrictions de dépenses permettront de réduire le déficit. On évite ainsi une augmentation générale des impôts, et l'indexation du régime fiscal des particuliers sera entièrement maintenue en 1981 pour que l'inflation ne se traduise pas par des hausses d'impôt. L'indexation réduira de \$1 580 millions les impôts fédéraux sur le revenu que les particuliers auraient dû autrement payer l'an prochain.

Le budget ne propose pas de nouvelles mesures pour limiter la croissance des prix et des revenus, à cause des interventions accrues et des inégalités qui en résulteraient inévitablement, et parce qu'il n'y a guère d'indices de hausses de prix ou de revendications salariales déraisonnables.

"Je tiens à souligner que notre réussite exige au préalable le ralentissement de l'inflation. Si le maintien de l'indexation est interprété comme une acceptation de l'inflation quel qu'en soit le taux, je pourrais me voir obliger de plafonner le facteur d'indexation", a prévenu M. MacEachen.

Programme énergétique national

Le gouvernement annonce plusieurs mesures mettant en oeuvre son Programme énergétique national, exposé dans un document du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui accompagne le budget.

Le programme repose sur trois principes fondamentaux:

- la *sécurité* des approvisionnements et, à terme, l'indépendance vis-à-vis du marché mondial du pétrole;
- la *possibilité* pour tous les Canadiens de participer à l'industrie de l'énergie, celle du pétrole et du gaz en particulier, et de bénéficier de son essor; et
- l'*équité*, grâce à un régime de prix et de partage des recettes tenant compte des besoins et des droits de tous les Canadiens.

Principaux éléments

Un régime de prix pondéré du pétrole établira un prix déterminé au Canada, dont l'augmentation sera graduelle et prévisible. Ce prix restera de loin inférieur aux prix mondiaux et ne dépassera jamais 85 p. cent du prix du pétrole importé ou, s'il est moins élevé, du prix du pétrole aux États-Unis, afin que l'industrie canadienne conserve un avantage concurrentiel.

Le prix pondéré du pétrole consommé au Canada sera une moyenne des coûts du

pétrole importé et du pétrole intérieur. La pondération se fera au moyen d'un prélèvement d'indemnisation pétrolière imposé aux raffineurs. Le nouveau régime sera mis en oeuvre progressivement et transférera des contribuables aux consommateurs de produits pétroliers le fardeau des subventions aux importations coûteuses du pétrole.

Les prix du gaz naturel augmenteront moins vite que ceux du pétrole, ce qui encouragera les consommateurs à utiliser le gaz.

Devant l'abandon d'une taxe à l'exportation du gaz naturel qui aurait prélevé une partie de la différence entre le prix mondial et le prix canadien à la consommation, le budget propose une nouvelle taxe fédérale sur le gaz naturel et les liquides du gaz, à compter du 1er novembre pour les ventes intérieures et du 1er février prochain pour les exportations; la taxe augmentera au cours des trois prochaines années.

Une nouvelle taxe de 8 p. cent entrant en vigueur le 1er janvier 1981 s'appliquera aux recettes nettes tirées de la production de pétrole et de gaz au Canada.

Les deux nouvelles taxes rapporteront quelque \$11,7 milliards au cours des trois prochaines années se terminant avec l'exercice 1983-1984; ces recettes financeront d'importantes initiatives de dépenses dans le domaine de l'énergie ainsi qu'un fonds de développement de l'Ouest.

À compter du 1er avril 1981, les carburants de marine et d'aviation utilisés dans les transports internationaux ne donneront plus droit aux prix offerts aux consommateurs canadiens.

La moitié du produit du prélèvement actuel sur les exportations de pétrole brut sera remise aux provinces productrices, l'Alberta et la Saskatchewan.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a reçu environ 10 p. cent du revenu tiré de la production de pétrole, les provinces productrices en obtenant un peu plus de 45 p. cent et l'industrie un peu moins de 45 p. cent. Grâce au nouveau programme, la part fédérale passera à environ 24 p. cent d'ici 1983, celle des provinces productrices à quelque 43 p. cent et celle de l'industrie à environ 33 p. cent.

Les déductions pour épuisement prévues dans la Loi de l'impôt sur le revenu au titre de l'exploration et de la mise en valeur du pétrole et du gaz, qui ont

bénéficié principalement aux grandes entreprises, en majorité à capitaux étrangers, seront abolies ou supprimées progressivement, sauf pour l'exploration dans les régions pionnières et les exploitations de sables bitumineux. Un nouveau système de paiements incitatifs directs, conçu pour favoriser les investissements des compagnies canadiennes et des particuliers et comportant des encouragements supplémentaires à l'exploration sur les terres du Canada, dans le Grand Nord et au large des côtes, sera mis en place.

Autres mesures énergétiques

Une banque du gaz naturel achètera du gaz aux producteurs canadiens qui, malgré le succès de leurs efforts d'exploration, sont en butte à des difficultés de trésorerie en raison d'un manque de débouchés.

Un nouveau système de subventions aidera les ménages à convertir au gaz naturel, à l'électricité ou à d'autres combustibles leur système de chauffage au mazout. Des primes de développement du marché stimuleront l'expansion du réseau de distribution du gaz naturel.

On renforcera la promotion des économies d'énergie, notamment par des normes obligatoires de consommation pour les automobiles.

On stimulera la mise au point des techniques d'énergie renouvelables par des programmes de recherche et de démonstration et la création d'une nouvelle société de la Couronne, Enertech Canada.

Mesures régionales

Un certain nombre de mesures répondent aux préoccupations particulières des régions:

- le prolongement du gazoduc jusqu'à Québec et aux Maritimes, le prix du gaz livré à Québec et à Halifax devant être le même qu'à Montréal et à Toronto;
- la création d'un fonds d'aide à la conversion au charbon des centrales électriques alimentées au pétrole dans la région de l'Atlantique;
- un fonds de développement de l'Ouest doté de \$4 milliards, dont la moitié sera dépensée au cours des trois prochaines années pour des projets économiques définis en consultation avec les gouvernements de l'Ouest;
- des sommes supplémentaires pour étudier les façons d'utiliser les importants gisements de charbon du Cap-Breton;
- un programme d'économies industrielles d'énergie et un programme d'améliora-

tion thermique des résidences à Terre-Neuve, dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon et dans les Territoires-du-Nord-Ouest;

- des capitaux fédéraux pour soutenir l'aménagement hydro-électrique du Bas-Churchill au Labrador.

Enveloppes de dépenses

Les dépenses augmenteront de 13,2 p. cent en 1980-1981 sous l'effet des paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole et du service de la dette publique, mais leur croissance ne dépassera pas celle du produit national brut en tendance au cours des trois prochaines années.

Pour la première fois, des plafonds ont été fixés pour les dix catégories de dépenses, ou enveloppes, en fonction des priorités du gouvernement.

Une nouvelle enveloppe est créée pour l'énergie; comprenant les programmes existants et nouveaux, elle triplera presque en 1981-1982, compte non tenu des paiements nets d'indemnisation pétrolière. L'enveloppe du développement économique progressera de 22 p. cent....

Perspectives économiques et financières

Pour 1980, on s'attend à une diminution de la production d'environ 1 p. cent; la croissance sera de l'ordre de 1 p. cent en 1981 en raison des difficultés économiques internationales, de la persistance de l'inflation et de la montée des taux d'intérêt. Une croissance réelle d'environ 4 p. cent devrait s'amorcer vers la fin de 1981.

L'Indice des prix à la consommation devrait continuer de s'élever à un rythme d'environ 10 p. cent en raison du renchérissement des produits alimentaires et de l'énergie. La stratégie du budget favorisera un ralentissement progressif après 1981.

Grâce aux nouvelles taxes énergétiques, les recettes budgétaires devraient progresser de 17,1 p. cent en 1981-1982 pour atteindre \$52 935 millions, tandis que les dépenses budgétaires s'accroîtront de 12,3 p. cent pour s'établir à \$66 640 millions.

Le déficit budgétaire devrait passer de \$14,2 milliards pour l'exercice en cours à \$13,7 milliards en 1981-1982; sa diminution s'accroîtra les deux années suivantes. La baisse des besoins de financement sera plus marquée; ils baisseront à \$11 milliards en 1981-1982, puis à \$8,4 et \$7,2 milliards les deux années suivantes.

Création d'une commission bilatérale canado-gabonaise



M. Mayila (extrême-droite) et M. De Bané (centre) durant la signature du protocole d'entente, en présence de M. André Ouellette, chargé d'affaires du Canada au Gabon (extrême-gauche) et de M. Adolphe Monsard, chef du bureau de l'Europe de l'Est au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Gabon.

Le ministre et secrétaire général du gouvernement de la République du Gabon, M. Louis-Gaston Mayila, a effectué une visite au Canada du 20 au 31 octobre.

Sa visite a été l'occasion de la signature, le 21 octobre, d'un Mémoire d'entente établissant une commission bilatérale canado-gabonaise. M. Mayila a signé le Mémoire au nom de son gouvernement et M. Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, au nom du gouvernement du Canada.

La création de la commission bilatérale vise à promouvoir les relations canado-gabonaises dans tous les domaines d'intérêt mutuel. Elle se réunira normalement au niveau des fonctionnaires, suivant la règle de l'alternance entre Ottawa et

Libreville.

Durant son séjour, M. Mayila a rencontré le ministre d'État chargé des petites entreprises, M. Charles Lapointe, et il a participé à des réunions de travail dans plusieurs ministères ainsi qu'à l'Agence canadienne de coopération internationale (ACDI).

M. Mayila s'est entretenu avec des personnalités du monde des affaires à Toronto et à Montréal, ainsi qu'avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Après une visite d'un jour au chantier hydro-électrique de la baie James, le ministre gabonais s'est rendu, le 30 octobre, à Québec où il a eu des entretiens avec les autorités du gouvernement du Québec.

Accord Canada-France sur la communication audiovisuelle

Le ministère canadien des Communications et l'Institut national de l'audiovisuel de France ont convenu de poursuivre et de développer la collaboration entre les deux organismes et de l'étendre à l'ensemble des domaines d'intérêt commun dans la recherche sur la communication audiovisuelle. Un accord en ce sens a été signé récemment entre le président de l'Institut, M. Gabriel de Broglie, et le sous-ministre des Communications du Canada, M. Pierre Juneau.

L'Accord englobe toute une série de

sujets dont les méthodes d'évaluation et d'identification des auditoires de radiotélédiffusion, l'évolution de la programmation et de la production télévisuelles, le développement de l'innovation et de la créativité en matière audiovisuelle et l'étude de nouveaux systèmes de traitement visuel des messages. La collaboration prendra la forme d'échanges d'informations, de programmes communs de recherche, de séminaires et colloques, de publications ou de co-productions audiovisuelles.

Création d'un prix de l'ORT

Un nouveau prix souligne la contribution exceptionnelle de citoyens canadiens dans le domaine de la formation technique et professionnelle. Il s'agit du prix du Centenaire de l'ORT (Organisation, Reconstruction, Travail), organisme mondial à but non lucratif.

L'ORT est un organisme non gouvernemental et non confessionnel de formation technique. Il dirige plus de 900 maisons d'enseignement, centres et projets dans 26 pays.

Les premiers prix seront remis à Ottawa le 11 décembre.

Le président du Comité des prix est le Dr Goldbloom, ex-ministre libéral du Québec et président du Conseil canadien des chrétiens et des juifs.

Le baccalauréat international offert au Canada dans une école publique

La Winston Churchill High School, à Calgary (Alberta), est devenue en septembre la première école secondaire publique canadienne à adopter le programme du baccalauréat international.

Ce programme a été conçu à l'origine à l'intention d'écoles internationales, telles que la British School de Montevideo, l'École internationale de Genève et l'École américaine de Francfort. Ces écoles sont surtout fréquentées par des élèves dont les familles se déplacent fréquemment, familles de diplomates et d'hommes d'affaires, par exemple.

Le programme du baccalauréat international, d'une durée de deux ans, propose aux écoles secondaires "des cours éprouvés, exigeants et d'une grande portée, touchant les principales disciplines; il impose des normes très élevées au moyen d'examen préparés avec soin et administrés en dehors de l'établissement.

Les normes du programme sont équivalentes ou supérieures aux normes d'admission fixées par les principales universités dans le monde. C'est pourquoi le baccalauréat international a été reconnu et permet l'accès aux principales universités de la plupart des pays. Il arrive même qu'il permette aux diplômés de se faire créditer les cours de la première année dans certains établissements américains et canadiens.

Le programme est maintenant en vigueur dans 104 pays; le nombre d'étu-

dants qui se présentent aux examens est de l'ordre de 8 000, dont 2 500 sont candidats au diplôme. Les diplômés ont été admis dans plus de 400 collèges et universités dans 40 pays.

James McLellan est le proviseur du Sir Winston Churchill High School, à Calgary.

Décès d'un ancien ministre

Avocate, ministre, animatrice à la radio et écrivain, Judith LaMarsh est décédée le 27 octobre des suites d'un cancer. Elle était âgée de 55 ans.

Mlle LaMarsh avait été la deuxième femme à faire partie d'un cabinet du gouvernement canadien. Éluée députée pour la première fois en 1960, elle devint successivement ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et Secrétaire d'État dans le cabinet du premier ministre Pearson. Au ministère de la Santé, elle posa les fondements du régime des rentes et de l'assurance-maladie.

Mlle LaMarsh avait abandonné la vie politique en 1968 et reprit sa carrière d'avocate et de professeur d'université.

Judith LaMarsh est l'auteur de trois ouvrages: *Memoirs of a Bird in a Gilded Cage* (Mémoires d'un oiseau dans une cage dorée), *A very Political Lady* (Une femme très politique) et *A Right Honorable Lady* (Une femme très honorable) qui raconte l'histoire d'une femme premier ministre.

Récemment, le gouverneur général, M. Edward Schreyer, avait remis à Mlle LaMarsh hospitalisée l'insigne d'Officier de l'Ordre du Canada.



Mlle Judith LaMarsh

Rapport sur les acides gras

Le Comité d'étude sur la composition des margarines spéciales a remis son rapport au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Ce Comité de cinq membres avait été créé à la fin de 1979 pour étudier les aspects de l'innocuité des margarines en fonction de leur composition, avec un intérêt particulier pour les acides gras *trans*. Il devait aussi recommander un étiquetage protégeant le plus possible la santé et la sécurité des consommateurs.

Voici quelques-unes des recommandations du Comité:

— l'on devrait autoriser un étiquetage spécial quand la proportion de l'acide *cis*, *cis*-linoléique constitue au moins 40 p. cent de la matière grasse totale dans le cas d'une huile, et au moins 25 p. cent dans le cas d'un shortening, d'une margarine ou d'un produit apparenté. La proportion des acides gras saturés ne devrait pas dépasser 25 p. cent, et la somme des acides gras saturés et des acides gras *trans* ne devrait pas dépasser 40 p. cent. L'étiquette d'un tel produit devrait mentionner la proportion d'acide linoléique par rapport à la matière grasse totale. Le terme "acide linoléique" n'étant pas de façon générale un terme familier, on devrait encourager l'utilisation de formules explicatives entre parenthèses telles (l'AGPI principal) ou (l'acide gras polyinsaturé principal).

— une réglementation générale devrait exiger:

- moins de 1 p. cent d'acide *trans*, *trans*-octadécadiénoïque dans toutes les margarines, shortenings et produits apparentés aux margarines;
- un minimum de 5 p. cent d'acide linoléique dans les margarines et produits apparentés aux margarines.

— le Bureau des sciences de la nutrition devrait se tenir au courant des développements continuels de la biologie des acides gras polyinsaturés et des acides gras *trans*, et effectuer ou parrainer une révision en profondeur sur ce sujet dans cinq ans. Dans l'intervalle, on devrait déterminer périodiquement la composition en acides gras des aliments à base d'huiles, disponibles sur le marché canadien, et évaluer les résultats et les tendances qui se seront dessinées à la fin de cette période de cinq ans. L'industrie devrait être sensibilisée dès le début à ce projet de révision.

La technologie dans les Amériques

L'Association canadienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ACAL), constituée en vue de promouvoir les échanges, le commerce et les investissements entre le Canada et les pays de cette région, a tenu sa huitième conférence internationale à Toronto, du 5 au 7 octobre.

Cette conférence de deux jours a porté sur la "technologie dans les Amériques". Plus de 400 délégués, dont une centaine de hauts fonctionnaires et d'hommes d'affaires d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé à la Conférence. Sa tenue avait été prévue pour coïncider avec le séjour au Canada de deux missions importantes du Brésil et de l'Argentine.

Les délégués ont discuté des développements technologiques récents dans les domaines de l'énergie, des communications, de l'urbanisme, de l'alimentation et des ressources.

Au nombre des principaux conférenciers, on notait: MM. Nicolas Ardito Barletta, vice-président, Bureau régional de l'Amérique latine de la Banque mondiale; Alberto Grimoldi, ministre du Développement industriel de l'Argentine; Alfred Powis, président et administrateur principal du Groupe Noranda; Jose Represas, président pour le continent du Conseil interaméricain du commerce et de la production; Larry Grossman, ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario; et Ed Lumley, ministre fédéral d'État chargé du commerce.

Au cours de la Conférence, M. Lumley s'est entretenu avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de la Guyane, M. Hubert Jack. Les deux ministres ont discuté des possibilités de coentreprises et d'investissements dans les secteurs manufacturier et forestier.

M. Lumley a eu, également, des entretiens avec M. Mario Fernandez, conseiller économique du président du Panama. Les échanges ont porté sur le renforcement des liens économiques et politiques entre les deux pays et la possibilité d'accorder au Panama de l'aide technique dans le transport urbain, les pêches, l'éducation, et la télévision commerciale. M. Lumley a aussi discuté avec M. Wilberg Jiménez Castro, ministre du Plan du Costa Rica, d'investissements canadiens dans les pêches et l'agriculture. Il a eu, également, des entretiens avec M. Arturo Cruz, membre de la junte et chef de la délégation du Nicaragua.

Remise du prix de l'affaire "personne" à cinq Canadiennes



Sur la photo prise lors de la remise des médailles, l'on aperçoit (de gauche à droite) Maysie Macsporran (remplaçant Elizabeth Monk), Ella Manuel, Agnes Semmler, le gouverneur général, Mme Schreyer, Germaine Bellemare-Goudreault et Sophie Steadman.

Cinq Canadiennes ont reçu cette année le Prix de l'affaire "personne".

Lors d'une cérémonie qui a pris place à Rideau Hall, le gouverneur général a remis à chacune d'elles une médaille commémorative, frappée à la mémoire de cinq Canadiennes de l'Alberta dont les efforts aboutirent à la décision historique du 18 octobre 1929.

Par cette décision, le Conseil privé de Londres reconnaissait que la femme était bel et bien une personne et qu'elle pouvait par conséquent être nommée au Sénat du Canada (voir *Hebdo Canada*, vol. 7, n. 34, p. 5).

Les Canadiennes honorées cette année sont les suivantes:

– Mme Germaine Bellemare-Goudreault (Nicolet, Québec) a été choisie pour sa participation à des mouvements humanitaires et sociaux visant la promotion féminine dans les zones rurales du Québec.

– Mme Ella Manuel (Bonne Bay, Terre-Neuve), écrivain et journaliste, a travaillé inlassablement en faveur de la paix, des femmes, de l'éducation et de la socialisation des enfants.

– Mlle Elizabeth Monk (Montréal) est une championne des droits de la femme,

surtout au Québec. En 1942, elle est devenue avec une de ses amies les premières femmes admises au barreau du Québec. Elle fut l'instigatrice du groupe de pression qui, en 1940, obtint le droit de vote pour les Québécoises.

– Mlle Sophie Steadman (Ottawa) a consacré sa vie à l'amélioration de la condition féminine. Mlle Steadman a appuyé fortement la création du Conseil consultatif sur la condition féminine et celle de la Commission canadienne des droits de la personne. Par son rôle actif et effacé, elle est le symbole de toutes les femmes qui travaillent dans l'ombre mais dont la contribution est l'élément indispensable des améliorations apportées à la condition féminine.

– Mme Agnes Semmler (Inuvik, Territoires-du-Nord-Ouest) fut nommée juge de paix à Inuvik en 1975, devenant ainsi la première femme du Grand Nord ayant accédé à un poste aussi élevé. Elle est surtout une pionnière qui sut faire reconnaître la participation des femmes autochtones aux affaires communautaires, régionales et nationales. Elle fut l'un des membres fondateurs et la première présidente du Comité des titres de propriété des autochtones.

Un vaccin alléchant

En vue d'une éventuelle vaccination antirabique de masse des animaux sauvages, le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario a entrepris de répandre 40 000 boulettes de viande, par la voie des airs, dans les boisés des régions d'Owen Sound et de Wingham.

Il s'agit seulement d'un essai destiné à évaluer cette nouvelle méthode d'immunisation. Les boulettes de viande ne contiennent pas de vaccin (lequel ne sera prêt que l'an prochain) mais un antibiotique, la tétracycline.

L'un des effets secondaires de cet antibiotique est de colorer les dents. Les chercheurs pourront ainsi, à partir des prises de chasseurs et de trappeurs, vérifier si les animaux mangent cette "manne" qui leur est envoyée du ciel.

Symbole social de Pétro-Canada

Le symbole social de Pétro-Canada, société de la Couronne, figurera bientôt sur 420 stations service qu'elle a acquises il y a deux ans dans le cadre de l'achat de Pacific Petroleum Limited, de Calgary (Alberta).

Le logotype rouge, qui se détache sur le champ blanc d'une feuille d'érable stylisée, figurera d'ici la fin de l'année sur les cartes de crédit et sur les produits, véhicules et matériel de commercialisation de la Société. Le nouveau symbole d'identité remplacera les 66 marques de commerce des produits Pacific que Pétro-Canada était autorisé à utiliser, aux termes du contrat d'acquisition de \$1,7 milliard, jusqu'en 1980 seulement.

Le président de Pétro-Canada, M. Andrew Janisch, précise que l'on ne projette pas, à l'heure actuelle, d'étendre la vente au détail du pétrole ou d'autres produits raffinés à l'Est de Thunder Bay (Ontario). Toutefois, la possibilité d'une telle expansion "n'a pas été écartée".

Les ventes des stations service de Pétro-Canada représentent actuellement environ 5 p. cent du marché de l'essence dans les quatre provinces de l'Ouest.

Les travaux d'agrandissement de son unique raffinerie, à Taylor (Colombie-Britannique), qui se chiffrent à \$12 millions, augmentent de 4 000 barils par jour sa capacité productrice et se poursuivront jusqu'à ce que la capacité de la raffinerie atteigne 22 000 barils par jour d'essence et de produits de distillation.

Derniers timbres de la série consacrée aux Inuit

Le surnaturel chez les Inuit, tel est le thème des quatre nouveaux timbres commémoratifs consacrés aux Inuit, émis par les Postes canadiennes le 29 septembre dernier.

Ces timbres sont l'oeuvre d'un artiste de Vancouver, M. Reinhard Derreth. Ils représentent des sculptures et des estampes réalisées par des artistes inuit. Le premier timbre, représentant la sculpture *Sedna*, femme-esprit qui vivrait au fond de la mer et de qui dépendrait l'abondance ou la rareté des animaux marins, est l'oeuvre d'Ashoona Kiawak; l'estampe *Retour du soleil* réalisée par Kenoujouak et représentant des animaux accueillant le soleil dans un esprit de fête est reproduite sur le deuxième timbre; sur le troisième, la sculpture *L'oiseau esprit*, de Doris Hagiolok, représente un oiseau ayant le



visage d'un être humain, ce qui évoque la présence d'un esprit chez l'animal; l'estampe *Le chaman* est l'oeuvre de Simon Tookoone; selon la croyance, le chaman sert d'intermédiaire entre les Inuit et le monde supraterrestre.

Ces timbres sont le dernier volet d'une émission de quatre ans consacrée aux Inuit. Seize timbres ont été émis en tout, soit quatre consacrés à la chasse, quatre aux voyages, quatre au gîte et à la communauté et enfin quatre au surnaturel. La série complète est présentée dans une prestigieuse collection-patrimoine consacrée aux Inuit et intitulée *Un chant au Grand Esprit*.

Ce livre de 56 pages comprend les huit paires de timbres se tenant présentés en blocs de quatre, et se vend au prix de \$7,95.



Allocation-logement au Québec

Depuis le 1er octobre dernier, les personnes âgées de 65 ans ou plus vivant au Québec peuvent bénéficier d'un nouveau programme d'allocation-logement.

Ce programme, appelé *Logirente*, s'adresse aux personnes âgées vivant au-dessous du seuil de la pauvreté et devant dépenser pour se loger plus de 30 p. cent de leur revenu annuel, qu'elles vivent en chambre, en appartement, ou encore qu'elles soient propriétaires.

Pour être admissibles ces personnes devront avoir touché, en 1979, un revenu annuel inférieur à \$4 800 pour les personnes vivant en chambre ou pour celles qui vivent chez des parents, à \$7 200 pour les personnes seules et à \$8 000 pour un couple.

Le coût du loyer doit toutefois être inférieur à \$1 440 par an pour une personne vivant en chambre, \$2 160 pour

une personne seule et \$2 400 pour un couple.

Le bénéficiaire aura droit à une allocation-logement égale à 75 p. cent de la différence entre le coût de son logement et 30 p. cent de son revenu. Les personnes occupant des logements subventionnés seront exclues. L'allocation, qui sera versée chaque mois, s'élèvera en moyenne, prévoit-on, à \$298 par année pour les locataires, à \$224 pour les propriétaires et \$154 pour les personnes vivant en chambre.

Le ministre québécois des Affaires municipales, M. Guy Tardif, responsable de la conception de *Logirente* a indiqué qu'il s'agissait là d'un programme expérimental.

La Société d'habitation du Québec sera responsable de l'évaluation du programme et les fonds nécessaires (\$6 millions pour la première année) seront puisés à même son budget.

La chronique des arts

Le prix Jules-Léger à Serge Garant

Le compositeur montréalais Serge Garant a obtenu le prix Jules-Léger pour la nouvelle musique de chambre, et Murray Schafer, de Bancroft (Ontario), le prix international Arthur-Honneger de nouvelle musique, a annoncé le Conseil canadien de la musique.

S. Garant a gagné le prix créé par l'ex-gouverneur général Jules Léger pour son *Quintette* commandité par Days and Years to Come, groupement de musique contemporaine de Vancouver. Le Prix comprend un trophée et \$5 000.

M. Schafer est lauréat de la Fondation de France pour son *Quartette No 1*. Le prix, de 20 000 francs (\$5 680), est décerné tous les deux ans.

L'art canadien au Brésil

Deux expositions, organisées par le consulat général du Canada à Rio de Janeiro, ont attiré récemment plus de 5 000 visiteurs. La collection *Hard-Edge* et *Peintures de Paul Duff* étaient présentées au Musée national des beaux-arts.

L'artiste canadien Paul Duff a séjourné au Brésil pendant de longues années. Ses peintures s'inspirent surtout de la faune et de la flore de ce pays.

La collection *Hard-Edge* est l'une des collections permanentes de gravures du ministère des Affaires extérieures. Elle est présentée en Amérique du Sud depuis l'été dernier, d'abord à Sao Paulo, à présent à Rio de Janeiro, elle se rendra ensuite à Brasilia, puis, en 1982, à Buenos Aires (Argentine). L'on prévoit qu'elle circulera également au Venezuela et au Mexique avant de rentrer au Canada.



Sériographie, Fernand Leduc, 1972.

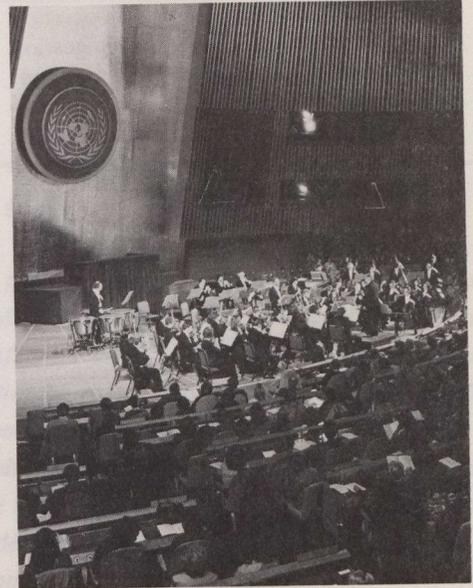
L'Orchestre du Centre national des arts aux Nations Unies

A l'invitation du secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, l'Orchestre du Centre national des arts (CNA) a donné un concert dans la salle de l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre. Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, assistait à ce concert.

La tradition de marquer la Journée des Nations Unies par un concert remonte à 1954 et elle est due à l'initiative du secrétaire général d'alors, M. Dag Hammarskjöld. Depuis le premier concert présenté par le NBC Symphony Orchestra, dirigé par le chef Charles Munch, cette journée spéciale a été marquée par la venue de formations prestigieuses telles que le London Symphony, l'Orchestre philharmonique de Leningrad, l'Orchestre symphonique de Vienne, le Chicago Symphony, le New York Philharmonic et l'Orchestre de Paris.

Sous la direction de son chef attitré, Mario Bernardi, l'Orchestre du CNA a joué des oeuvres de Bach, Gluck, Rossini et Mozart. Marilyn Horne, célèbre mezzo-soprano du Metropolitan Opera, était l'artiste invitée.

Deux jours plus tard, l'Orchestre du CNA a donné un autre concert à New York, au Carnegie Hall. Il a interprété la version-concert de l'opéra de Christoph



L'Orchestre du Centre national des arts donnant un concert aux Nations Unies.

Gluck *Orfeo and Euridice*. La mezzo-soprano Marilyn Horne était à la tête d'affiche d'une distribution comprenant le soprano Nancy Hermiston, diplômée de la Canadian Opera School, et artiste maintes fois invitée à chanter avec la Canadian Opera Company et Festival Ottawa, la soprano Linda Zoghby et les Cantata Singers d'Ottawa.

Succès du premier festival des films régionaux à Moncton

Le premier Festival des films de la régionalisation s'est tenu du 11 au 13 octobre à Moncton (Nouveau-Brunswick). L'on y a présenté des films réalisés par des cinéastes francophones hors Québec.

Le Chant de l'endurance et *Souvenir d'un écolier* ont ouvert le Festival. Ces deux films étaient présentés pour la première fois en Acadie. Le premier est une réalisation collective réunissant, dans un montage, des séquences prises à même des films régionaux.

Le second, du cinéaste acadien Claude Renaud, évoque la vie quotidienne des écoliers dans les années 50. Le film qui peut bien être une révélation pour la nouvelle génération ne manque pas en tout cas, pour les plus anciens, de faire surgir le souvenir tragicomique d'une époque révolue.

Les films suivants étaient au programme du Festival: *Kouchibouguac*, réa-

lisation collective d'Acadie — *Le Frolic*, cé pour Ayder, L. Comeau, S. Dussault et M. Paulin — *Du mauvais côté de la clôture*, Lorraine Cadotte — *Au pays des couchers de soleil*, W.J. Illerbrun — *La Quadrille acadienne*, Laurent Comeau — *J'ai besoin d'un nom*, Paul Lapointe — *Armand Plourde, une idée qui fait son chemin*, Denis Godin, — *Cano, notes sur une expérience collective*, Jacques Ménard — *Un homme à sa fenêtre*, Pierre Vallée — *Mur de verre*, Aubin Raunet, — *Si on faisait des faces*, Claudine Viallon — *Les p'tites séances*, Georges-André Prud'homme — *Au boutte du Quai*, Robert Haché — *Les Nigogoux*, Robert Haché, — *La Mer enlign nos terres*, Phil Comeau — *C'est l'nom d'la game*, Sylvie Van Brabant — *Le Manitoba ne répond plus*, Raymond Gauthier.

D'après *L'Eau vive*, hebdomadaire de Regina (Saskatchewan).

Nouvelles brèves

La faculté de gestion et l'association des étudiants du premier cycle en gestion de l'Université McGill, à Montréal, ont annoncé la création de quatre prix spéciaux qui seront décernés chaque année à des membres éminents du monde des affaires au Canada. Les candidats seront choisis pour les services qu'ils ont rendus à la collectivité, pour leur travail de promotion des échanges économiques et des associations professionnelles ainsi que pour les contributions importantes qu'ils ont apportées à l'ensemble de l'économie canadienne. Chaque année, l'un des prix sera réservé à un ancien élève de McGill.

Cuba a acheté pour \$7,3 millions de pneus au Canada à la suite de la visite dans ce pays d'une mission commerciale canadienne organisée par le gouvernement, annonce une nouvelle de la Presse canadienne publiée dans *Le Droit*. Lors de leur séjour à Cuba, plusieurs entreprises ont conclu des marchés d'une valeur de près de \$2,3 millions. Depuis, sept entreprises ont signé d'autres contrats se montant à \$5 millions. Elles fourniront des chambres à air et des pneus pour autobus et camions, ainsi que des pneus pour des engins de mines.

Une course de skis à roulettes a eu lieu le 25 octobre à Hull (Québec). La distance à parcourir était de 10 kilomètres pour les hommes et de cinq pour les femmes. Le gagnant, M. Richard Weber, a parcouru la distance en 35 mn 51 s. Chez les femmes, la victoire est allée à Céline Giguère qui a terminé le parcours en 19 mn 53 s. Cette course avait lieu dans le cadre du programme d'entraînement des coureurs de ski de fond.

Pour la première fois dans l'histoire du Parlement, trois femmes occupent le poste de gardien de sécurité.

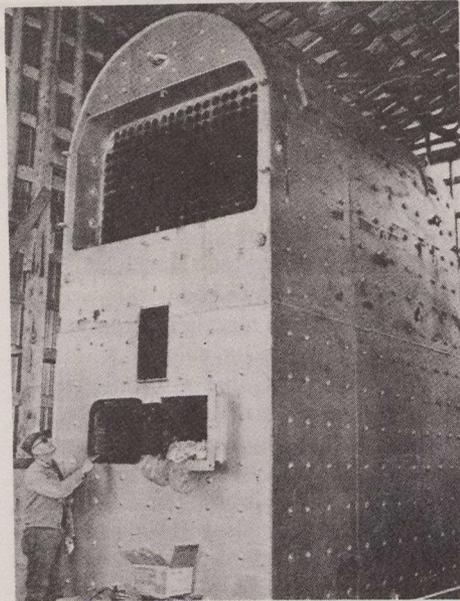
Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.



Un horticulteur de Truro (Nouvelle-Écosse), M. William Stokdik, examine la fournaise à bois de \$150 000 qu'il a installée pour sa serre de tomates et de concombres anglais, laquelle a une surface de 0,4 hectares. M. Stokdik estime qu'au prix actuel du mazout il économisera jusqu'à \$15 000 par an. La fournaise est alimentée avec des écorces et des copeaux.

M. Napoléon LeBlanc, professeur à l'Université Laval, a quitté la présidence de la Conférence générale de l'UNESCO où il avait été élu pour deux ans lors de la vingtième session de la Conférence générale en octobre 1978. Depuis une quinzaine d'années, M. Napoléon LeBlanc est associé de très près au travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, soit au sein du comité exécutif de la Commission canadienne, soit comme chef de la délégation canadienne aux quinzième, seizième et dix-septième sessions de la Conférence générale, soit comme membre du Conseil exécutif de l'Organisation de 1970 à 1974.

Un professeur de l'Université John Hopkins, à Baltimore (États-Unis) a été nommé lauréat du prix Louis et Artur Lucian 1980. Le Prix, d'un montant de \$40 000, est décerné chaque année par l'Université McGill, à Montréal, à la personne ayant publié le meilleur rapport de recherches sur des problèmes circulatoires. Le docteur Solbert Permutt a été choisi pour ses travaux sur la physiologie de la circulation pulmonaire.

Le navire *Princess Patricia*, qui effectue des croisières en Alaska pour le

compte du Canadien Pacifique, effectuera 22 croisières de sept jours en 1981.

La saison de la chasse au Caribou s'est terminée le 30 septembre au Québec. Environ 2 800 caribous ont été tués: 2 376 mâles et 424 femelles. La chasse au caribou dure cinq semaines.

La Société pour l'expansion des exportations a annoncé la conclusion de sa première opération de prêt à l'exportation en francs suisses. L'accord de financement, correspondant à \$7,6 millions appuiera la vente de locomotives à la Nouvelle-Zélande, par la Division des diesels de General Motors of Canada Ltd. de London (Ontario). La SEE a aussi annoncé la conclusion d'un accord financier de US\$2,2 millions en vue d'appuyer la vente de matériel radar à la Barbade, par Raytheon Canada Ltd., dont le siège est à Waterloo (Ontario).

Plusieurs manifestations culturelles prendront place au Canada à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'accession de la Belgique à l'indépendance. Le Programme offrira des expositions, colloques, concerts, cinéma, théâtre et spectacles de chansonniers. Ces manifestations culturelles seront présentées par les ministères de la Communauté française et de la Communauté flamande de Belgique en collaboration avec le gouvernement du Canada.

Si la tendance des dernières années se maintient, l'Université Laval, à Québec, comptera bientôt plus d'étudiantes que d'étudiants. Selon le service de la statistique de cette université, 11 495 femmes se sont inscrites à Laval cet automne, soit 48 p. cent de la population étudiante.

En 1979, les recettes des sociétés exploitantes de communications, incluant Telesat mais excluant les réseaux téléphoniques, se sont chiffrées à \$411,8 millions, ce qui représente une augmentation de 18,2 p. cent par rapport à 1978. Les dépenses d'exploitation de ces sociétés ont augmenté de 7,4 p. cent pour atteindre \$282,8 millions. Les recettes nettes d'exploitation ont haussé de 51,6 p. cent pour se chiffrer à \$128,9 millions. Les revenus nets avant déduction des impôts ont totalisé \$131,8 millions, soit une hausse de 53,3 p. cent.

La société Ciment St-Laurent prévoit construire une usine de ciment à Hudson, dans l'État américain de New York. Il s'agit là d'un investissement de l'ordre de \$100 millions. L'usine devrait entrer en production en 1984. Ciment St-Laurent a son siège à Montréal.